

## Descriptif des informations Vigilance Outre-Mer et Alertes cycloniques

Les produits de « Vigilance » sont de la responsabilité de Météo-France qui en informe régulièrement les autorités chargées de la sécurité civile.

Les « alertes » cycloniques sont du strict ressort des autorités de l'Etat (représenté par le Préfet, le Haut-Commissaire ou l'administrateur supérieur selon la nature du territoire) ou du Gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Ces alertes sont diffusées en utilisant des informations fournies par Météo-France. Aux Antilles, les informations de vigilance et d'alerte sont fusionnées au sein d'un même dispositif OR-SEC : le cyclone est traité comme un des paramètres couverts par la vigilance.

### 1. Accès aux produits

L'information mise à disposition est constituée d'un fichier unique zippé qui contient l'ensemble des fichiers constituant le flux vigilance dont on trouvera le détail ci-dessous. Ce fichier, mis à jour toutes les minutes, est disponible à l'adresse : [http://vigilance.meteofrance.com/data/vigilance\\_OM.zip](http://vigilance.meteofrance.com/data/vigilance_OM.zip)

Il est accompagné du fichier : [http://vigilance.meteofrance.com/data/vigilance\\_OM\\_controle.txt](http://vigilance.meteofrance.com/data/vigilance_OM_controle.txt)

Ce fichier contient 2 lignes:

- La 1<sup>ère</sup> ligne avec la date/heure de mise à jour du ZIP
- la 2<sup>ème</sup> ligne où la 1<sup>ère</sup> chaîne de caractère est un checksum. Ce checksum varie chaque fois que le contenu du nouveau ZIP a évolué par rapport au précédent.

En pratique, l'usager est invité à ne télécharger que ce petit fichier à haute fréquence et à faire le petit test suivant:

- si  $\text{checksum}(t) \neq \text{checksum}(t - 1\text{min})$  alors ZIP (t)  $\neq$  ZIP (t - 1 min), alors télécharger le fichier vigilance car il y a une information nouvelle (au moins 1 des fichiers du ZIP est différent)
- sinon, ne pas télécharger le ZIP.

### 2. Contact technique

Pour toute question relative à la mise en place ou la demande de renouvellement de la licence de diffusion d'informations de vigilance météorologique, le Licencié peut contacter, en horaires de bureau, l'équipe en charge de cette activité à l'adresse : [vd@meteo.fr](mailto:vd@meteo.fr)

### 3. Dispositifs Vigilance Outre-Mer

Les dispositifs Vigilance Outre-mer sont décrits sur les sites web Vigilance sur chaque territoire :

- La Réunion : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/la-reunion> (rubrique « En savoir plus »)
- Mayotte : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/mayotte> (rubrique « En savoir plus »)
- Antilles-Guyane : <https://meteofrance.mq/fr/vigilance-meteo-antilles>
- Polynésie Française : <https://meteo.pf/fr/quest-ce-que-la-vigilance>
- Nouvelle Calédonie : <https://www.meteo.nc/vigilance/guideVigilance/vigilance.php>

## 4. Liste des Produits Vigilance Outre-Mer

Référence des messages	Intitulé du message
<b>MAYOTTE ET LA REUNION</b>	
CDPV84FMEE	NIVEAU DE VIGILANCE MAYOTTE + ALERTE CYCLONIQUE AU FORMAT JSON
CDPV87FMEE	TEXTE VIGILANCE TOUS PARAMETRES MAYOTTE AU FORMAT JSON
QGFR30FMEE	BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES MAYOTTE AU FORMAT PDF
CDPV95FMEE	NIVEAU DE VIGILANCE REUNION + ALERTE CYCLONIQUE AU FORMAT JSON
CDPV96FMEE	TEXTE VIGILANCE TOUS PARAMETRES REUNION AU FORMAT JSON
QGFR31FMEE	BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES REUNION AU FORMAT PDF
<b>ANTILLES GUYANE</b>	
CDPV85TFFF	NIVEAU DE VIGILANCE MARTINIQUE AU FORMAT JSON
CDPV85TFFR	NIVEAU DE VIGILANCE GUADELOUPE AU FORMAT JSON
CDPV85TFFJ	NIVEAU DE VIGILANCE ST MARTIN/ST BARTH AU FORMAT JSON
CDPV85SOCA	NIVEAU DE VIGILANCE GUYANE AU FORMAT JSON
PBVB99TFFR	CARTE + BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES GUADELOUPE AU FORMAT PDF
PBVB99TFFF	CARTE + BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES MARTINIQUE AU FORMAT PDF
PBVB99SOCA	CARTE + BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES GUYANE AU FORMAT PDF
PBVB99TFFJ	CARTE + BULLETIN VIGILANCE TOUS PARAMETRES ILES DU NORD AU FORMAT PDF
<b>SAINT PIERRE ET MIQUELON</b>	
NXFR33LFVP	BULLETIN VIGILANCE SAINT PIERRE ET MIQUELON AU FORMAT XML
WXFP01LFVP	PHENOMENE EXCEPTIONNEL ST PIERRE MIQUELON AU FORMAT TEXTE
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	
NXFR33NWBB	BULLETIN VIGILANCE NOUVELLE CALEDONIE AU FORMAT XML
VIGI00NWBB	CARTE DE VIGILANCE NOUVELLE CALEDONIE AU FORMAT PNG
WONC10NWBB	BULLETIN DE VIGILANCE VENT NOUVELLE CALEDONIE AU FORMAT TEXTE
WHNC01NWBB	AVIS MARITIME/INONDATIONS NOUVELLE CALEDONIE AU FORMAT TEXTE

## 5. Format des produits « niveaux de Vigilance » (CDPV84, CDPV85, CDPV95)

Pour les zones "Antilles Guyane" et "Océan Indien", les fichiers "CDPV84", "CDPV85" ou "CDPV95", de type JSON, sont composés de la façon suivante :

- les informations sont structurées dans un tableau "domain\_ids" qui contient les différentes zones de vigilance du domaine ainsi que le domaine dans sa globalité
- pour chaque zone "domain\_id" se trouvent :
  - le niveau max de la zone : "max\_color\_id"
  - un tableau "phenomenon\_items" qui donne le niveau pour chaque phénomène
- pour le domaine global (cf. règle des "domaines globaux" ci-après) se trouvent :
  - "max\_color\_id" qui vaut le niveau de vigilance max du domaine pour toutes les zones / tous paramètres
  - le tableau "phenomenon\_items" qui contient "phenomenon\_max\_color\_id" qui est le niveau de vigilance max du paramètre considéré pour tous les zones

## 6. Format des « textes » des bulletins de suivi de Vigilance (CDPV87, CDPV96)

Pour la zone "Océan Indien", les fichiers "CDPV87" ou "CDPV96", de type JSON, sont composés de la façon suivante :

- "report\_type" : type du bulletin
- "report\_subtype" : catégorie du bulletin
- "domain\_id" : identifiant de la zone concernée par le bulletin (cf. règle des "domaines globaux" ci-après)
- "update\_time" : date de mise en jour du bulletin
- "end\_validity\_time" : date de fin de validité du bulletin
- "text\_bloc\_items[]" : tableau de textes
  - "bloc\_title" : texte de titre principal (il peut y avoir plusieurs bloc\_title, cf. règle des "bloc\_title" ci-après)
  - "begin\_time" : date de début de validité du bloc texte
  - "end\_time" : date de fin de validité du bloc texte
  - "text\_items[]" : cf. règle des "text\_items" ci-après
    - "title" : texte de titre secondaire
    - "text" : texte sans mise en forme

## 7. Format des produits « bulletins » (NXFR33)

Pour les zones "Nouvelle-Calédonie" et "Saint Pierre et Miquelon", les fichiers "NXFR33" sont destinés à décrire la carte de vigilance en cours avec non seulement par département/zone, la couleur/phénomènes prédominants affichés mais **tous les phénomènes concernés par chacune des couleurs jaune, orange, rouge, etc.**

Ainsi, on listera notamment :

- pour un département/zone en vigilance jaune, tous les paramètres concernés par le jaune,

- pour un département/zone en vigilance orange, tous les phénomènes en vigilance orange (qui figurent dans les bulletins de suivi) et tous les phénomènes en vigilance jaune.

Le fichier NXFR33 contient :

- un en-tête contenant l'identification de la carte (date/heure de publication, de validité...), les conseils de comportements et commentaires affichés sur la carte et la liste des départements/zones pour lesquels il n'y a pas de vigilance crues (non surveillés par Schapi/SPC).
- **par département/zone**, soit une seule ligne si le département est vert, soit **autant de lignes que de couples couleur/phénomène pour toutes les couleurs allant du jaune à la couleur maximale du département (couleur de la carte) et pour tous les phénomènes hors vagues-submersion**.
- une ligne liseré vagues-submersion avec la couleur de ce phénomène par département/zone côtier lorsqu'il y a en plus une vigilance vagues-submersion jaune, orange ou rouge. Cette ligne liseré est identifiée par un code département sur 4 chiffres spécifique à l'outre-mer.

On notera que l'information 'pictogramme affiché sur la carte publiée' n'est pas directement accessible dans ce fichier NXFR33.

Ainsi, dans ce fichier, pour un département/zone donné, un phénomène donné ne peut être que d'une couleur (hormis le vert qui n'est pas enregistré), la couleur maximale pour ce phénomène sur la période couverte par la carte en cours.

Les fichiers NXFR33 sont de type XML et composés de la façon suivante :  
(des règles métiers et de formatage sont données en fin de ce document)

### Un entête XML

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" ?>
<CV>
```

### Un bloc d'en-tête :

```
<EV dateinsert="AAAAMJJHHmss" dateprevue="AAAAMJJHHmss"
daterun="AAAAMJJHHmss" echeance="XX" noversion="n" producteur="DP"
typeprev="1" crueint="x, y, z">
  <VCONSEIL texte="Phéno_ii/Couleurxx - Conseils pour ***.. xxxxx..." />
  <VCOMMENTAIRE texte="*****" />
</EV>
```

Selon :

dateinsert : date de début de validité de la carte (carte de référence 06 ou 16h)

dateprevue : date de fin de validité de la carte

daterun : date interne d'émission de la carte

echeance : nombre d'heures de validité

noversion : valeur « 1 » pour les cartes fixes, et « 2 » pour les cartes actualisées

producteur : valeur figée à « DP », « DIRAG », « DIROI », « DIRPF », « DIRNC » ou « SPM »

typeprev : valeur figée à « 1 »

crueint : liste des départements 'interdits' crues (sans couleur de crues - gris en interne). A la date de rédaction de ce document, crueint a pour l'outre-mer des valeurs parmi 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977-978, 987, 988.

texte (de VCONSEIL) : conseil de comportement - Format : chaîne de caractères

texte (de VCOMMENTAIRE) : commentaire de la carte - Format : chaîne de caractères

**Le format des lignes couleur/phénomènes est le suivant :**

```
<DV dep="dd" coul="i">  
  <risque val="x" />  
  <risque val="y" />  
</DV>  
<DV dep="dd" coul="j">  
  <risque val="z" />  
</DV>
```

Avec seulement : <DV dep="dd" coul="1"/> lorsque le département dd est vert

Selon :

val (de risque) : phénomène (cf. règle "identifiant du phénomène" ci-après)

coul (de DV) : couleur de la vigilance par département (cf. règle "niveau de vigilance" ci-après)

dep (de DV) : département concerné par la couleur (cf. règle de "noms des zones de vigilance" ci-après)

**Une balise de fin XML**

```
</CV>
```

## 8. Règles métier

Fichier	Règles																								
Règles communes aux CDPVxx	Toutes les dates sont en UTC au format <b>AAAA-MM-JJThh:mm:ssZ</b>																								
<b>CDPV85 (Antilles Guyane)</b>	<p>Association entêtes et domaine (1 fichier JSON par domaine) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CDPV85TFFF : Martinique</li> <li>• CDPV85TFFR : Guadeloupe</li> <li>• CDPV85TFFJ : St Martin / St Barth</li> <li>• CDPV85SOCA: Guyane</li> </ul> <p>Identifiant des domaines globaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• VIGI971 : Guadeloupe</li> <li>• VIGI972 : Martinique</li> <li>• VIGI973 : Guyane</li> <li>• VIGI978-977 : St Martin / St Barth</li> </ul> <p>Identifiant du phénomène :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vent</li> <li>• 2 : pluie et orages</li> <li>• 9 : vagues - submersion</li> <li>• 10 : cyclone</li> </ul> <p>Niveau de vigilance (couleur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vert ("-1" pour le phénomène "vagues - submersion")</li> <li>• 2 : jaune</li> <li>• 3 : orange</li> <li>• 4 : rouge</li> <li>• 5 : violet</li> <li>• 6 : gris</li> <li>• 0 : bleu ("pas de prévision" : en pratique non utilisé, sauf en cas d'absence prolongé de prévisionniste)</li> </ul> <p>Noms des zones de vigilance :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>domaine</th> <th>identifiant de zone</th> <th>nom</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">Martinique</td> <td>VIGI972-01</td> <td>Martinique (Terre)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-51</td> <td>Grand-Rivière / Marigot (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-52</td> <td>Ste Marie / Trinité (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-53</td> <td>Robert / François (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-54</td> <td>Vauclin / Ste Anne (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-55</td> <td>Ste Anne / Diamant (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-56</td> <td>Anses d'Arlet (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-57</td> <td>Baie de Fort de France (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-58</td> <td>Schoelcher / Carbet (zone côtière)</td> </tr> <tr> <td>VIGI972-59</td> <td>Carbet / Précheur (zone côtière)</td> </tr> </tbody> </table>	domaine	identifiant de zone	nom	Martinique	VIGI972-01	Martinique (Terre)	VIGI972-51	Grand-Rivière / Marigot (zone côtière)	VIGI972-52	Ste Marie / Trinité (zone côtière)	VIGI972-53	Robert / François (zone côtière)	VIGI972-54	Vauclin / Ste Anne (zone côtière)	VIGI972-55	Ste Anne / Diamant (zone côtière)	VIGI972-56	Anses d'Arlet (zone côtière)	VIGI972-57	Baie de Fort de France (zone côtière)	VIGI972-58	Schoelcher / Carbet (zone côtière)	VIGI972-59	Carbet / Précheur (zone côtière)
domaine	identifiant de zone	nom																							
Martinique	VIGI972-01	Martinique (Terre)																							
	VIGI972-51	Grand-Rivière / Marigot (zone côtière)																							
	VIGI972-52	Ste Marie / Trinité (zone côtière)																							
	VIGI972-53	Robert / François (zone côtière)																							
	VIGI972-54	Vauclin / Ste Anne (zone côtière)																							
	VIGI972-55	Ste Anne / Diamant (zone côtière)																							
	VIGI972-56	Anses d'Arlet (zone côtière)																							
	VIGI972-57	Baie de Fort de France (zone côtière)																							
	VIGI972-58	Schoelcher / Carbet (zone côtière)																							
	VIGI972-59	Carbet / Précheur (zone côtière)																							

	Guadeloupe	VIGI971-01	Guadeloupe (terre)
		VIGI971-51	Grand Cul-de-Sac (zone côtière)
		VIGI971-52	Nord Est Grande Terre (zone côtière)
		VIGI971-53	Sud Grande Terre (zone côtière)
		VIGI971-54	Petit Cul-de-Sac (zone côtière)
		VIGI971-55	Basse Terre Côte au vent (zone côtière)
		VIGI971-56	Basse Terre Côte sous le vent (zone côtière)
		VIGI971-57	Nord Basse Terre (zone côtière)
		VIGI971-58	Les Saintes (zone côtière)
		VIGI971-59	Marie Galante Ouest (zone côtière)
		VIGI971-60	Marie Galante Est (zone côtière)
		VIGI971-61	La Désirade (zone côtière)
	IDN	VIGI978-977-01	St Martin / St Barth (terre)
		VIGI978-977-51	Terres Basses (zone côtière)
		VIGI978-977-52	Marigot Grand-Case (zone côtière)
		VIGI978-977-53	Côte Orientale (zone côtière)
		VIGI978-977-54	Côte Caraïbe (zone côtière)
		VIGI978-977-55	Atlantique (zone côtière)
	Guyane	VIGI973-1	Guyane Nord Ouest (terre)
		VIGI973-2	Guyane Nord Est (terre)
VIGI973-3		Guyane Centre (terre)	
VIGI973-4		Guyane Sud (terre)	
VIGI973-51		Littoral Est (zone côtière)	
VIGI973-52		Littoral Ouest (zone côtière)	
<b>CDPV84</b> <b>CDPV95</b> <b>(Océan Indien)</b>	Association entêtes et domaine (1 fichier JSON par domaine) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• CDPV84FMEE : Mayotte</li> <li>• CDPV95FMEE : La Réunion</li> </ul> Identifiant des domaines globaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• VIGI976 : Mayotte</li> <li>• VIGI974 : La Réunion</li> </ul> Identifiant du phénomène : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vent</li> <li>• 9 : vagues - submersion</li> <li>• 10 : alerte cyclonique</li> <li>• 12 : fortes pluies/orages</li> </ul> Niveau de vigilance (couleur) hors alerte cyclonique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vert ("-1" pour le phénomène "vagues - submersion")</li> <li>• 2 : jaune</li> <li>• 3 : orange</li> </ul>		

- 4 : rouge

Niveau d'alerte cyclonique (couleur) :

- - 1 : pas d'alerte cyclonique
- 7 : pré-alerte cyclonique (jaune pour La Réunion, sans couleur pour Mayotte)
- 8 : alerte orange cyclonique
- 9 : alerte rouge cyclonique
- 10 : alerte violette cyclonique
- 6 : phase de sauvegarde cyclonique

Influence des niveaux d'alerte cyclonique sur les niveaux de vigilance :

Pré-alerte cyclonique	les color_id sont renseignés pour tous les phénomènes
Alerte Orange cyclonique	les color_id ne sont renseignés que pour les phénomènes "vagues-submersion" et "Alerte cyclonique" et valent "-1" pour les autres phénomènes
Alerte Rouge cyclonique	les color_id ne sont renseignés que pour les phénomènes "vagues-submersion" et "Alerte cyclonique" et valent "-1" pour les autres phénomènes
Alerte Violette cyclonique	tous les color_id hors phénomène "Alerte cyclonique" sont à "-1"
Phase de sauvegarde cyclonique	les color_id sont renseignés pour tous les phénomènes

Noms des zones de vigilance :

domaine	identifiant de zone	nom
Mayotte	VIGI976-01	Mayotte (Terre)
	VIGI976-02	Côte Nord : de Mtsamborao à Dzaoudzi
	VIGI976-03	Côte Sud-Est : de Dzaoudzi à Ngouja
	VIGI976-04	Côte Ouest : de Ngouja à Mtsamboro
La Réunion	VIGI974-11	Nord : Saint-Denis, Sainte-Marie
	VIGI974-12	Est : Sainte-Suzanne, Saint-André, Salazie, Bras-Panon, Saint-Benoît, La Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose
	VIGI974-13	Sud-Est : Saint-Joseph, Saint-Philippe
	VIGI974-14	Sud : Petite-île, Saint-Pierre, Le Tampon, L'Entre-Deux, Saint-Louis, Cilaos, L'Étang-Salé, Les Avirons
	VIGI974-15	Ouest : Saint-Leu, Les Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port, La Possession
	VIGI974-51	Côte Nord-Est : Du Cap Bernard à Champ Borne



	VIGI974-52	Côte Est : De Champ Borne à la Pointe des Cascades									
	VIGI974-53	Côte Sud-Est : De la Pointe des Cascades à la Pointe de la Table									
	VIGI974-54	Côte Sud : De la Pointe de la Table au Cap Chevron (Saint-Joseph)									
	VIGI974-55	Côte Sud-Ouest : Du Cap Chevron (Saint-Joseph) à la Pointe au Sel									
	VIGI974-56	Côte Ouest : De la Pointe au Sel à la Pointe des Aigrettes									
	VIGI974-57	Côte Nord-Ouest : De la Pointe des Aigrettes à la Pointe des Galets									
	VIGI974-58	Côte Nord : De la Pointe des Galets au Cap Bernard									
<b>NXFR33 (NC et SPM)</b>	<p>Toutes les dates sont en UTC au format <b>AAAAMMJJhhmmss</b></p> <p>échéance : format <b>HH</b></p> <p>Identifiant du phénomène :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vent</li> <li>• 2 : pluie et orages</li> <li>• 3 : orages</li> <li>• 4 : inondation</li> <li>• 5 : neige</li> <li>• 6 : canicule</li> <li>• 7 : grand froid</li> <li>• 8 : avalanches</li> <li>• 9 : vagues - submersion</li> <li>• 10 : cyclone</li> <li>• 11 : forte houle</li> <li>• 12 : fortes pluies et orages</li> <li>• 13 : verglas</li> <li>• 14 : mer dangereuse à la côte</li> </ul> <p>Niveau de vigilance (couleur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 : vert</li> <li>• 2 : jaune</li> <li>• 3 : orange</li> <li>• 4 : rouge</li> <li>• 5 : violet</li> <li>• 6 : gris</li> <li>• 7 : sépia</li> <li>• 8 : orange hachuré</li> <li>• 9 : rouge hachuré</li> </ul> <p>Noms des zones de vigilance :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>domaine</th> <th>identifiant de zone</th> <th>nom</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Saint Pierre et Miquelon</td> <td>975</td> <td>Saint-Pierre</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		domaine	identifiant de zone	nom	Saint Pierre et Miquelon	975	Saint-Pierre			
domaine	identifiant de zone	nom									
Saint Pierre et Miquelon	975	Saint-Pierre									

	Nouvelle-Calédonie	988-201	Bélep
		988-202	Boulouparis
		988-203	Bourail
		988-204	Canala
		988-205	Dumbéa
		988-206	Farino
		988-207	Hienghène
		988-208	Houaïlou
		988-209	Iles des Pins
		988-210	Kaala-Gomen
		988-211	Koné
		988-212	Koumac
		988-213	La Foa
		988-214	Lifou
		988-215	Maré